

DOSSIER DE PRESSE



AUX PÉAGES TROP CHERS

www.stopauxpeagestopchers.com

#PEAGESTOPCHERS





COMMUNIQUE
Paris, le 27/11/2014

« 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DIT STOP AUX PEAGES TROP CHERS !

www.stopauxpeagestopchers.com

Suite à l'annonce faite ce matin sur une hausse moyenne de 0,57 % des tarifs autoroutiers. « 40 millions d'automobilistes » lance un appel à tous les usagers de la route : automobilistes, motards, transporteurs routiers et bien d'autres de venir signer la pétition pour dire « STOP aux péages trop chers ! » sur le site Internet www.stopauxpeagestopchers.com.

Pourquoi dire stop aux péages trop chers ?

En privatisant les autoroutes, l'Etat a renoncé aux bénéfices générés par les droits de péages. Or, les sociétés privées ont reversé environ 15 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires depuis la privatisation et on estime de 34 à 39 milliards d'euros le montant total des dividendes qui devraient être amassés par les entreprises sur la durée de la concession.

Depuis la privatisation, la progression des tarifs des péages est systématiquement supérieure à l'inflation : ces augmentations servent à compenser la baisse de la fréquentation des réseaux autoroutiers. Ainsi, en 10 ans, le prix du kilomètre parcouru sur autoroute a augmenté en moyenne de 16,4%, soit deux fois plus vite que l'inflation.

L'autoroute est le réseau routier le plus sécuritaire : ses tarifs exorbitants dissuadent les automobilistes de l'emprunter. « Redonnons à tous les moyens de circuler sur les routes les plus sûres ! Il est temps que les sociétés d'autoroutes prennent leurs responsabilités et rendent l'argent aux usagers de la route » explique Daniel Quéro, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Nous appelons tous les usagers de la route à venir sur notre site Internet www.stopauxpeagestopchers.com. En signant notre pétition, les internautes généreront un e-ticket de péage qui sera remis à la ministre des Transports afin de lui présenter la note de frais des automobilistes ! » ajoute Pierre Chasseray, délégué général de l'association.

Implication des élus

« 40 millions d'automobilistes » a envoyé un courrier à tous les Parlementaires, les présidents de groupe ainsi que les présidents des partis politiques. Dans ce courrier l'association leur demande de se prononcer pour ou contre une baisse des tarifs autoroutiers. A ce jour, près de 50 parlementaires se sont engagés auprès de « 40 millions d'automobilistes » en faveur d'une baisse des prix des péages.

« Notre objectif est que plusieurs centaines de parlementaires s'engagent au côté de « 40 millions d'automobilistes » pour dire STOP aux péages trop chers ! Lorsque nous rendrons publique cette liste, les élus seront alors face à leurs responsabilités face aux électeurs » conclut Pierre Chasseray.

Courant janvier 2015, l'association communiquera les Elus qui se sont engagés ou non pour une baisse des tarifs.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ
presse@40ma.com
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com

RESUME DU RAPPORT « PETITE HISTOIRE DES AUTOROUTES »

Comment agissons-nous ?

« Stop aux péages trop chers ! » est une opération qui a été lancée par « 40 millions d'automobilistes » le 27 novembre 2014. Son objectif est le suivant: obtenir la baisse des prix des péages. L'association a déployé son action en plusieurs grands axes :

- Nous avons pris contact avec tous les parlementaires, les présidents de partis politiques ainsi que tous les présidents de groupe, afin qu'ils se positionnent clairement en faveur ou contre une baisse des tarifs autoroutiers. La liste des « pour » et des « contre » sera rendue publique. En effet, si nous demandons à ce que les sociétés d'autoroutes prennent leurs responsabilités, il est évident que les politiques le doivent également.
- Nous avons ouvert cette pétition qui sera remise à la ministre des Transports. Il est capital de montrer aux pouvoirs publics que les automobilistes, 40 millions d'électeurs, se sont mobilisés en masse pour dire stop aux péages trop chers.
- Nous organisons la collecte des tickets de péage des automobilistes.
- Une opération « coup de poing », dont nous gardons encore le secret, sera menée prochainement.

Pourquoi la baisse du prix des péages est-elle nécessaire ?

La privatisation totale des autoroutes s'est faite au détriment à la fois de l'Etat, des Français et des usagers de la route :

- Les autoroutes ont été cédées par l'Etat aux sociétés privées pour un montant de 14,8 milliards d'euros. Mais aujourd'hui, la Cour des Comptes estime à près de 24 milliards d'euros la valeur des concessions pour une durée de 30 ans, soit **un manque à gagner de près de 10 milliards d'euros pour l'Etat lors de la cession**.
- En privatisant les autoroutes, l'Etat a renoncé aux bénéfices générés par les droits de péages. Or, les sociétés privées ont reversé environ 15 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires depuis la privatisation et **on estime de 34 à 39 milliards d'euros le montant total des dividendes qui devraient être amassés par les entreprises sur la durée de la concession**.
- Alors que le Gouvernement comptait sur l'intervention des concessionnaires pour favoriser la reprise de l'emploi, la généralisation de l'automatisation des péages et la réduction des personnels chargés de l'entretien du réseau ont conduit au contraire à la suppression de milliers d'emplois. **En 7 ans, les sociétés privées ont réduit leurs effectifs de 18%**.
- Depuis la privatisation, la progression des tarifs des péages est systématiquement supérieure à l'inflation : ces augmentations servent à compenser la baisse de la fréquentation des réseaux autoroutiers. Ainsi, **en 10 ans, le prix du kilomètre parcouru sur autoroute a augmenté en moyenne de 16,4%, soit deux fois plus vite que l'inflation**.
- Les tarifs exorbitants pratiqués par les sociétés dissuadent un grand nombre d'usagers d'emprunter le réseau autoroutier pour leurs déplacements. Pourtant, **l'autoroute est de loin le réseau routier le plus sûr : le risque d'y être victime d'un accident mortel est 5,25 fois moins important que sur une route départementale et 6,6 fois moins que sur une nationale**.

Télécharger : [« Petite histoire des autoroutes »](#)

EXTRAIT DU COURRIER ENVOYE A TOUS LES PARLEMENTAIRES

Objet : baisse des prix des péages autoroutiers.

La récente décision de suppression de l'écotaxe devant peser sur le transport routier de marchandises et la nécessité de trouver une nouvelle source de financement de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport françaises pour compenser ce manque à gagner ont relancé le débat autour des dividendes récupérés par les sociétés privées gestionnaires d'autoroutes et du coût du droit de péage pour les usagers, aussi bien dans la sphère politique qu'auprès de l'opinion publique.

Des personnalités politiques de tous bords et de tous partis ont d'ores et déjà été amenées à exprimer leur opinion quant à l'engagement du ministère de l'Écologie et des Transports à obtenir de ces sociétés d'autoroutes une baisse minimale de 10% du prix des péages pour contrebalancer les bénéfices faramineux engrangés au cours de ces vingt dernières années.

Dans ce contexte, si les avis des politiciens sur le sujet sont partagés, celui des automobilistes est unanime : il est impensable pour eux de devoir subir une nouvelle hausse des tarifs, ne serait-ce qu'au titre de l'inflation. Plus, une diminution du coût des autoroutes pour les usagers est jugée indispensable, non seulement pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages et préserver leur mobilité, mais aussi pour favoriser l'accès au réseau routier le plus sécuritaire.

La fréquentation des autoroutes françaises est en constante augmentation et les prévisions du ministère des Transports estiment à 0,7% le taux d'accroissement du trafic autoroutier d'ici 2030. Cette augmentation de la fréquentation combinée à la hausse incessante des tarifs des péages assurent aux sociétés d'autoroutes des bénéfices colossaux, incompréhensibles pour l'automobiliste et inacceptable pour l'Etat français, pointé du doigt à plusieurs reprises par l'Autorité de la Concurrence et par la Cour des Comptes pour sa mauvaise gestion des négociations des contrats de plan lors de la cession des autoroutes aux entreprises privées et pour son laxisme quant au contrôle qu'il est censé exercer, relativement au respect des obligations notamment tarifaires de ces mêmes sociétés.

« 40 millions d'automobilistes » est la principale association de défense de l'intérêt général, porte-parole des automobilistes. Aujourd'hui, nous nous faisons l'écho de la volonté des usagers de la route de voir leurs représentants politiques se mobiliser pour transformer ces promesses en actes et obtenir une tarification plus juste des péages autoroutiers.

Dans ce but, l'association recense les prises de position de tous les élus parlementaires ainsi que de tous les présidents de partis politiques français, afin de déterminer s'ils sont favorables ou non à une baisse du coût des péages d'autoroutes. Aussi, nous vous saurions gré de bien vouloir répondre à cette simple question :

Monsieur le président de groupe, êtes-vous favorable à une baisse du prix des péages autoroutiers pour les usagers de la route ?

Les déclarations des élus seront rendues publiques sur le site internet www.stopauxpeagestropchers.com qui sera mis en ligne par l'association. Vous pouvez nous adresser votre réponse à cette consultation par voie postale à :

« 40 millions d'automobilistes » - CS 21928 - 72019 LE MANS cedex 2

Ou par e-mail à programmes@40ma.com.

Sans réponse de votre part à la date de mise en ligne du site internet dédié, nous considérerons malheureusement que vous vous prononcez contre une réduction du prix des péages autoroutiers, donc contre l'intérêt des automobilistes en termes d'économie et de sécurité routière.

Dans l'attente de votre prise de position que nous espérons favorable aux Français, veuillez recevoir, Monsieur le président de groupe, l'expression de notre haute considération.